

GRT GAZ

CANALISATION DE TRANSPORT DE GAZ A CORBEILLES

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE

Il est porté à la connaissance du public qu'en application de l'arrêté préfectoral du 28 DEC. 2012 il sera procédé, **du samedi 26 janvier 2013 au lundi 4 mars 2013 inclus**, sur le territoire des communes de Corbeilles, Chapelon, Mignerette, Mignères, Villevoques et Pannes, à une enquête publique unique préalable à :

- l'autorisation de construction et d'exploitation d'une canalisation DN 150 alimentant en gaz le client industriel « Sucrerie Cristal Union » sur le territoire des communes de Corbeilles, Chapelon, Mignerette, Mignères, Villevoques et Pannes.
- la déclaration d'utilité publique de cet ouvrage.

Pendant toute la durée de l'enquête, soit **du samedi 26 janvier 2013 au lundi 4 mars 2013 inclus**, les pièces du dossier seront tenues à disposition du public **en mairies des six communes concernées**, où chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture habituels des bureaux.

Par décision de Madame le Président du Tribunal Administratif d'Orléans, M. Jean-Michel BORDES, retraité de la fonction publique a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Michel BADAIRE, technicien SICAP en retraite, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Les personnes qui le désireraient pourront, au cours de cette période, soit les adresser, par écrit, au commissaire enquêteur en mairie de Corbeilles, siège de l'enquête, soit consigner leurs observations sur les registres d'enquête ouverts à cet effet dans les mairies concernées aux horaires suivants :

- Mairie de Corbeilles : le lundi, le mercredi et le jeudi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 18h, le mardi et le vendredi de 8h30 à 12h, le samedi de 9h à 12h.
- Mairie de Chapelon : le mercredi de 9h à 11h, le vendredi de 17h à 19h.
- Mairie de Mignerette : les lundi et jeudi de 16h30 à 19h, le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h à 11h.
- Mairie de Mignères : les mardi et vendredi de 17h à 19h, le jeudi de 10h à 12h.
- Mairie de Villevoques : le mardi de 17h à 19h, le vendredi de 14h à 16h.
- Mairie de Pannes : du mardi au vendredi de 8 h à 12h et de 13h30 à 18h, le samedi de 8h à 12h.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public :

- Mairie de Corbeilles (siège de l'enquête) :
le samedi 26 janvier 2013 de 9h à 12h
le lundi 4 mars 2013 de 14h à 17h

- Mairie de Pannes :
le vendredi 1^{er} février 2013 de 14h à 17h
le samedi 9 février 2013 de 9h à 12h

- Mairie de Mignerette :
le lundi 18 février 2013 de 16h à 19h

Les informations relatives au projet considéré peuvent être obtenues auprès de GRT Gaz, 10 quai Emile Cormerais BP 70252 - 44818 Saint Herblain Cedex.

Le présent avis, les avis de l'autorité environnementale ainsi que l'étude d'impact sont mis à disposition du public sur le site internet de la Préfecture du Loiret : www.loiret.gouv.fr

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public, pendant un délai d'un an, en mairie des six communes concernées, à la Sous-Préfecture de Montargis ainsi qu'à la Préfecture du Loiret (Direction des collectivités locales et de l'aménagement - Bureau de l'aménagement et de l'urbanisme).

**Le préfet,
pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général,**

Antoine GUERIN

